

Annnonce de la construction
de l'amphithéâtre multifonctionnel

Le jeudi 10 février 2011

Mesdames,
Messieurs,

Le 16 octobre 2009, j'annonçais ici même notre intention de doter la ville de Québec d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel.

Après quasiment un quart de siècle de tergiversations sur la nécessité ou non d'un nouveau colisée, aujourd'hui nous livrons la marchandise.

Il y a 16 mois, j'expliquais que le colisée actuel, maintenant âgé de 61 ans, n'était plus apte pour accueillir des spectacles de calibre international, une équipe de hockey professionnel ou toute manifestation sportive ou culturelle de haut niveau. Il n'est tout simplement plus à la hauteur des ambitions de Québec et de l'Est du Québec.

Je disais également qu'une ville nordique comme Québec avait besoin d'un nouvel équipement moderne pour éventuellement vivre pleinement son sport national, et que plus nous retarderions, plus il coûterait cher à construire.

En conséquence, j'annonce aujourd'hui que la Ville de Québec financera à la hauteur de 187 M\$ ce nouvel amphithéâtre dont la construction commencera dans les prochains mois.

Un geste concret de confiance en l'avenir, puisqu'il nous appartient de prendre en main notre destinée.

Ce projet d'amphithéâtre multifonctionnel fait aussi partie d'un plan majeur de réaménagement urbain dont il sera le catalyseur.

La Ville travaille actuellement sur un vaste plan de reconfiguration et de redéveloppement de la zone entourant le site d'ExpoCité, au carrefour des quartiers Limoilou et Vanier.

Ce secteur connaît des difficultés économiques importantes et a un urgent besoin d'être repensée et revitalisée.

Beaucoup a été dit au cours des derniers mois, et particulièrement dans les dernières semaines au sujet de l'amphithéâtre.

Permettez-moi de remettre amicalement les pendules à l'heure!

Tout d'abord, oui! la Ville négocie avec des entreprises privées pour des investissements dans le projet. Mais non, ces entreprises n'investiront pas dans la construction de l'amphithéâtre, tout simplement parce qu'il leur est impossible de connaître un rendement sur l'investissement qui justifierait un tel investissement, la rentabilité étant impossible dans l'état actuel des choses.

Et il n'est évidemment pas question pour la Ville de laisser aller la propriété de cet équipement contre un investissement minoritaire d'une entreprise privée; nous parlons ici d'un bien public.

Ce que négocie actuellement la Ville avec ces entreprises, ce sont la vente de propriétés marketing comme le nom de l'amphithéâtre ou le droit de versage pour une compagnie de bière; le bail de location pour la venue d'une équipe de hockey professionnel; ou le contrat de gestion événementielle de l'édifice. Éventuellement, cela pourrait aussi être la vente de concessions à l'intérieur de l'édifice, concessions alimentaires par exemple.

Mais il y a un os dans tout cela!

Les bénéfices découlant de ces négociations peuvent devenir importants, mais les offres les plus payantes pour la Ville sont conditionnelles à l'arrivée d'une équipe de hockey de la LNH comme locataire de l'édifice.

Ainsi, les sommes vraiment importantes, significatives pour rembourser une partie des coûts de construction de l'édifice, ne se réaliseront que si cette condition préalable est satisfaite.

Pas de financement privé important sans club, et pas de club sans amphithéâtre!

Alors, que fait-on dans cette situation? Eh bien, nous assumons nos responsabilités et prenons la décision d'investir dans l'avenir, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui.

J'annoncerai dans les prochaines heures au commissaire de la LNH, monsieur Gary Bettman, que la Ville de Québec ira de l'avant avec la construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel en partenariat avec le gouvernement du Québec.

Maintenant, comment la Ville investira dans ce projet?

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à un homme pour qui j'ai beaucoup d'estime, et je parle ici de Jean Charest. Je veux que la population de Québec sache que sans lui nous ne serions pas ici aujourd'hui et que nous ne pourrions pas entreprendre la construction de ce nouvel amphithéâtre.

Jean Charest a toujours cru en Québec et il n'a pas hésité à plonger courageusement dans notre projet lorsque nous le lui avons demandé.

Le 12 janvier dernier, nous nous sommes rencontrés de nouveau et c'est là que nous avons scellé, avec une poignée de main, une entente sur un partage à 50 % entre le gouvernement du Québec et la ville de Québec, des coûts de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel, à hauteur de 400 M\$, dont la Ville deviendrait propriétaire.

Merci Jean Charest! Merci aussi Sam Hamad de nous avoir épaulé dans nos démarches! Merci amical et senti à Claude Rousseau! Pour mon administration et les concitoyens et concitoyennes de Québec, et même de l'Est du Québec, vous êtes et serez toujours ceux par qui la réalisation de ce magnifique projet a été rendue possible!

Si d'aventure le gouvernement fédéral changeait d'idée dans les prochains mois ou les prochaines années, eh bien, tant mieux pour tous!

Rappelons que les impacts économiques de la construction de l'amphithéâtre et des projets immobiliers prévus dans la reconfiguration du secteur entourant ExpoCité procureront des recettes fiscales et parafiscales de l'ordre de 108 M\$ au gouvernement du Québec, et de 32 M\$ au gouvernement fédéral.

De plus, dans l'éventualité de l'arrivée d'un club de hockey professionnel, les deux gouvernements se partageraient 20 à 25 M\$ annuellement provenant uniquement de l'imposition de la masse salariale du club.

L'investissement de la Ville de Québec prendra quant à lui la forme suivante.

Tout d'abord nous souhaitons intégrer « J'ai ma place » au projet à hauteur d'environ 13 M\$. Je profite de l'occasion pour saluer vraiment l'extraordinaire travail de Mario Bédard et de son équipe qui ont su raviver la flamme et qui travaillent sans relâche pour concrétiser notre rêve à tous. J'encourage la population à soutenir plus que jamais leur initiative car on sait désormais qu'il y aura un amphithéâtre. Un immense coup de chapeau à Mario Roy, initiateur de la Marche bleue qui a aussi emboîté le pas.

Ensuite, la Ville procèdera à une nouvelle opération de réduction de ses dépenses d'administration pour faire en sorte qu'en 2019 un total de plus de 200 M\$ soit libéré et disponible pour payer comptant des dépenses d'immobilisations. De ces paiements comptants d'immobilisations, 62 M\$ serviront au paiement comptant du projet sur une période de décaissement de 5 ans. Donc, pas de nouvel argent pour ce paiement comptant, nous modifions nos priorités, tout simplement.

Ces réductions ne toucheront aucunement les services donnés à la population, mais consisteront à couper de nouveau dans les dépenses, afin d'accélérer notre plan de réorganisation et d'amélioration de la performance de l'administration municipale. À preuve qu'il est possible d'y arriver, depuis 2008, grâce à la révision des façons de faire à la Ville, c'est plus de 130 M\$ qui ont été économisés, alors que les revenus de la Ville ont augmenté de 4 % par année.

Enfin, nous emprunterons sur les marchés financiers un montant de 125 M\$ sur une période de 20 ans. À un taux d'intérêt probable de 5 %, cet emprunt aura un impact annuel de 8 dixièmes de 1 % (0,83 %) sur le budget courant annuel de la Ville (10 M\$ sur 1 203,5 M\$).

Ce plan financier implique évidemment que la Ville n'augmentera ses taxes pour payer cet amphithéâtre, étant donné l'impact on ne peut plus raisonnable de cet emprunt sur ses dépenses annuelles courantes totales.

Et cela, j'en fais un engagement formel. Comme je m'y suis engagé dans le passé, nous continuerons à viser l'inflation comme niveau d'augmentation annuelle de la taxe foncière résidentielle.

Cet emprunt aura aussi un faible impact sur l'état de notre niveau du service de dette nette à long terme que nous avons plafonné à un niveau de 20 % du budget courant comme l'indique notre cadre financier voté à l'unanimité au Conseil de ville de Québec, en 2009, alors que mon administration était minoritaire.

Quant aux coûts d'opération de l'amphithéâtre, ils seront payés à même les bénéfices d'opération et, si nécessaire, par une partie des revenus créés par l'introduction d'une charge spéciale sur les billets vendus pour assister à tous les événements qui y seront présentés.

Les revenus de cette charge spéciale permettront aussi de créer une réserve pour rénovation et travaux futurs à l'édifice, et/ou à diminuer éventuellement les coûts de la dette contractée par la Ville.

Ainsi, nous introduisons de cette façon le principe de l'utilisateur-payeur. Le niveau de cette charge spéciale sera déterminé ultérieurement, mais il est certain qu'il servira, si nécessaire, à couvrir entièrement les coûts d'opération de l'amphithéâtre.

De cette façon, nous nous assurons que jamais l'amphithéâtre ne deviendra un éléphant blanc, ou un boulet financier pour les contribuables de Québec.

Vous aurez sûrement compris que le plan financier que je viens de décrire est le plus pessimiste, puisqu'il ne tient compte d'aucun revenu prévisible à part les bénéfices d'opérations et la charge spéciale sur les billets d'entrées d'événements.

Par exemple, le développement immobilier que provoquera la construction de l'amphithéâtre dans ce secteur de la ville permettra de percevoir des taxes foncières additionnelles de 4 M\$ par année en moyenne sur une période de 20 ans.

Le président et chef de la direction de l'Industrielle Alliance, et négociateur de la Ville dans ce projet, monsieur Yvon Charest, discute ou négocie actuellement avec différentes entreprises privées ayant des intérêts dans les propriétés marketing de l'amphithéâtre, dans la gestion événementielle de celui-ci, ou dans la venue d'un club de hockey professionnel.

Je précise que la Ville s'est fixé des objectifs financiers très précis qu'elle veut atteindre dans ses négociations.

Mais il faut comprendre que pour Yvon Charest, négociateur en vendant un projet en devenir, avec tout ce que cela comporte d'incertitudes et d'aléas, n'est en rien comparable avec la capacité de négocier avec un projet réel et annoncé, déjà financé, et dont on connaîtra bientôt l'échéancier de réalisation.

Je n'ai aujourd'hui aucun doute que nous réussirons à nous entendre avec une ou des entreprises privées dans ce projet. Il est aussi clair pour nous que nous souhaitons laisser la gestion de l'amphithéâtre à une organisation privée capable de générer les meilleurs bénéfices possibles au profit de la Ville.

Cela dit, notre responsabilité, comme gestionnaires publics, est de nous assurer de susciter le plus d'offres possibles, particulièrement avec l'annonce d'aujourd'hui, et de faire un choix final en ayant la conviction que nous aurons pris le temps nécessaire de faire le tour du jardin.

Cela provoquera par le fait même, nous le croyons, une saine compétition entre les entreprises qui voudront devenir partenaires du projet.

Nous demeurerons ainsi maîtres du jeu, ce qui nous permettra, nous en sommes convaincus, de bénéficier de revenus encore plus importants découlant d'ententes avec le privé, ce qui enjolivera financièrement l'ensemble de l'œuvre.

Je rappelle que l'engagement de mon équipe, lors de la dernière campagne électorale, était de construire un amphithéâtre et rien d'autre. La responsabilité de doter Québec d'un club de hockey professionnel reviendra à l'entreprise privée, bien que je pourrai jouer les entremetteurs et apporter tout le soutien utile et nécessaire pour y parvenir.

Je termine en soulignant le courage, l'engagement et la confiance envers notre ville, notre région et tout l'Est du Québec, de la part de messieurs Jean Charest et Sam Hamad.

Messieurs, la population vous remercie et vous exprime toute sa gratitude!

Enfin, je souhaite m'adresser aux citoyens et citoyennes de Québec. Depuis 2008, nous avons accompli de grandes choses ensemble; continuons de cheminer sur la voie du succès et du dépassement. Ayons confiance en nous et en l'avenir. J'ai besoin de votre soutien pour mener à bien cette réalisation et je sais que je peux compter sur vous. Je multiplierai les rencontres afin d'établir un dialogue avec vous. J'entends d'ailleurs vous consulter directement afin d'obtenir votre adhésion à cet emballant projet.

Merci.